

Bulletin du FMI

ALLÈGEMENT DE LA DETTE EN FAVEUR DE L'AFRIQUE

Le FMI et la Banque mondiale appuient un allègement de la dette en faveur de la Guinée équivalent à 2,1 milliards de dollars

Département Afrique du FMI
26 septembre 2012



Usine de bauxite à Kamsar en Guinée; alors que la confiance des investisseurs se confirme, de nouveaux projets sont en cours de développement, notamment dans le secteur minier (Photo : Georges Gobet/AFP)

- Le service annuel moyen de la dette de la Guinée est réduit de plus de 60 %
- L'allègement de la dette illustre les progrès de la gestion des politiques et de l'amélioration des résultats
- Le FMI préconise une réforme structurelle en vue d'optimiser les avantages de l'expansion minière attendue

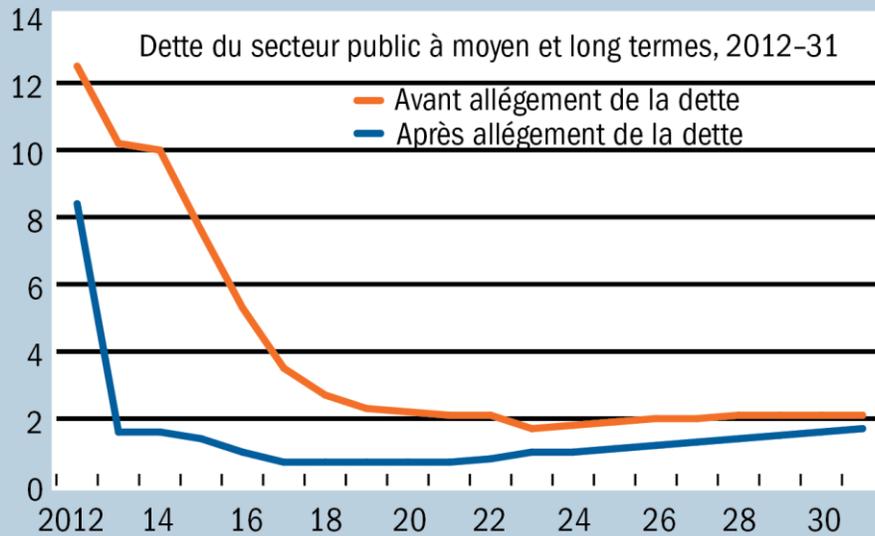
Le FMI et la Banque mondiale ont décidé, le 26 et le 25 septembre respectivement, d'appuyer un allègement de la dette équivalent à 2,1 milliards de dollars en faveur de la Guinée. Les Conseils d'administration des deux institutions sont convenus que la Guinée avait atteint l'étape finale, à savoir le point d'achèvement, de [l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés \(PPTTE\)](#). Ce pays d'Afrique de l'Ouest sera donc en mesure de bénéficier d'un allègement de la dette au titre de l'initiative PPTTE et de [l'initiative d'allègement de la dette multilatérale \(IADM\)](#), ainsi que d'un allègement supplémentaire de la part de créanciers bilatéraux.

Sur 40 ans, les économies sur le total du service de la dette extérieure correspondent à une réduction de 66 %. Les créanciers multilatéraux contribuent à hauteur de 70 % de l'allègement fourni, le reste provenant de créanciers bilatéraux et commerciaux. L'allègement de la dette fourni par l'Association internationale de développement de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement au titre de l'IADM économiserait à la Guinée 964 millions de dollars au titre du service de la dette sur 40 ans (voir graphique).

Un fardeau allégé

Les économies réalisées par la Guinée sur le total du service de sa dette extérieure s'élèvent à 2,1 milliards de dollars sur une période de 40 ans, ce qui correspond à une réduction de 66 %.

(service de la dette extérieure/exportations; en pourcentage)



Sources : autorités guinéennes; estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

Indicateurs de la dette

Suite à cet allégement, les indicateurs de la dette de la Guinée enregistreront une amélioration considérable. Le ratio de la valeur actuelle du futur service de la dette au PIB chutera d'environ 50 % à la fin de 2011 à 13 % à la fin de 2012; et le ratio de la valeur actuelle du futur service de la dette aux exportations passera de 186 % à 49 % respectivement, pour les deux périodes. Le reclassement de la Guinée dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée porte à 34 le nombre de pays qui ont bénéficié de cet allégement de la dette (voir encadré).

Pour atteindre le point d'achèvement dans le cadre de l'initiative d'allégement de la dette en faveur des PPTE, la Guinée a dû atteindre des objectifs spécifiques relatifs à la réduction de la pauvreté, à la gestion macroéconomique et aux réformes institutionnelles.

- **Réduction de la pauvreté** : préparation d'une stratégie de réduction de la pauvreté dans le cadre d'un processus participatif et mise en œuvre satisfaisante de cette stratégie pendant au moins un an.
- **Stabilité macroéconomique** : bons résultats dans le cadre du programme économique appuyé par le financement au titre de la facilité élargie de crédit du FMI.
- **Transparence de la gouvernance** : publication des rapports annuels de l'agence nationale de lutte contre la corruption et des audits annuels des contrats importants de passation des marchés publics.
- **Amélioration des secteurs de l'éducation et de la santé** : recrutement d'enseignants supplémentaires et respect des cibles concernant l'immunisation des enfants et les soins prénataux.

«Pour la Guinée, atteindre le point d'achèvement de l'Initiative PPTTE est une réussite majeure qui illustre les progrès substantiels accomplis dans la gestion économique à la suite des premières élections démocratiques en décembre 2010. L'allègement de la dette qui suivra permettra à la Guinée de disposer de davantage de ressources à consacrer à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique», a déclaré M. Harry Snoek, Chef de mission du FMI pour la Guinée.

Relations avec le FMI

Les Conseils du FMI et de la Banque mondiale ont déclaré en décembre 2000 que la Guinée était admissible à l'initiative en faveur des PPTTE (point de décision). Cependant, la dernière étape du processus de cette initiative, à savoir le point d'achèvement, a accusé des retards à plusieurs reprises, principalement à cause de crises politiques et des insuffisances de la gestion économique.

Les résultats de la Guinée dans le cadre des programmes appuyés par le FMI ont été mitigés jusqu'à ce que le premier gouvernement démocratiquement élu prenne ses fonctions en 2011. Un programme de référence portant sur l'année 2011 a été mis en œuvre de manière satisfaisante, jetant les bases d'un programme appuyé par la [facilité élargie de crédit, approuvé en février 2012](#) et couvrant la période 2012–14.

Faire fond sur l'expansion minière

La Guinée a d'abondantes ressources naturelles et un énorme potentiel agricole, minier et hydroélectrique. Les solides politiques macroéconomiques et les réformes structurelles

Les trente-quatre

Afghanistan
 Bénin
 Bolivie
 Burkina Faso
 Burundi
 Cameroun
 Côte d'Ivoire
 Éthiopie
 Gambie
 Ghana
 Guinée
 Guinée-Bissau
 Guyana
 Haïti
 Honduras
 Libéria
 Madagascar
 Malawi
 Mali
 Mauritanie
 Mozambique
 Nicaragua
 Niger
 Ouganda
 République centrafricaine
 République
 démocratique du Congo
 République du Congo
 Rwanda
 São Tomé et Príncipe
 Sénégal
 Sierra Leone
 Tanzanie
 Togo
 Zambie

lancées en 2011 ont permis de renforcer la confiance des investisseurs et d'importants nouveaux projets sont en cours de développement, notamment dans le secteur minier.

Il sera crucial de consolider les récents acquis en matière de stabilisation macroéconomique et d'éviter les revers de politique essuyés par le passé. Les réformes structurelles seront indispensables pour assurer que les résultats attendus de l'expansion minière se traduisent par une croissance économique diversifiée et par une réduction de la pauvreté. Ces réformes devraient inclure le renforcement de la gouvernance dans le secteur minier, un soutien durable au secteur agricole, l'amélioration de la fourniture d'électricité et la viabilité financière de la société d'électricité et, plus généralement, l'amélioration de la gouvernance économique et du climat des affaires.

«Après le point d'achèvement, il sera crucial de poursuivre une saine gestion macroéconomique afin de créer un environnement propice à la croissance, à la fois dans les secteurs miniers et non miniers. Il serait souhaitable que les autorités adoptent une gestion et des politiques prudentes de la dette afin de ne pas replonger dans le surendettement», a déclaré M. Snoek.